



Conférence du Handicap : des avancées à petits pas...

Lors de la Conférence Nationale sur le Handicap (CNH), le Président de la République a pris des engagements pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, mais pour l'UNSA si des avancées sont à saluer, elles se font beaucoup trop lentement et ne répondent pas à tous les enjeux.

Concernant l'éducation, l'UNSA se satisfait de la progression de l'inclusion scolaire ces dernières années mais constate que celle-ci se fait bien trop souvent avec un manque d'accompagnement. L'UNSA sera particulièrement attachée à la réalisation de la création annoncée de 50 000 places afin d'accompagner les enfants. La volonté de permettre aux AESH de travailler à temps plein, avec un accompagnement sur des temps périscolaires et extrascolaires à la rentrée prochaine est à saluer mais nous attendons de voir son effectivité sur le terrain et les modalités d'application concrètes...

Concernant la politique de l'emploi, l'UNSA relève que le taux de chômage des personnes handicapées est en baisse. Elle soutient l'objectif d'orienter en priorité les personnes en situation de handicap vers le droit commun. Néanmoins cela pose la question de la formation des agents du service public de l'emploi qui les accompagneront. Cette dernière n'a pas été abordée.

L'UNSA demande aussi la mise en place d'un observatoire de l'emploi des travailleurs en situation de handicap permettant ainsi d'appréhender la réalité de l'emploi, d'évaluer la portée des outils, la formation et les reclassements des personnes déclarées inaptes à l'exercice de leurs fonctions pour raisons de santé.

Les annonces concernant les travailleurs des ESAT sont une bonne première étape qui devra être rapidement poursuivie pour offrir à ces 120 000 travailleuses et travailleurs les mêmes droits que tous les autres.

Pareillement, l'UNSA sera attentive à ce que l'annonce faite par le Président de réviser la liste des catégories d'emplois se voyant exonérés de l'obligation d'emploi des personnes handicapées soit suivi d'effet et que l'ensemble des partenaires sociaux soient partie prenante.

Pour ce qui est de l'accessibilité, les annonces sont très pauvres. Alors que la loi pour l'égalité des droits et des chances a été votée il y a près de 18 ans, l'État n'est toujours pas capable de garantir son application en mettant en place des sanctions. L'UNSA rappelle son exigence en matière d'accessibilité universelle pour tous les lieux recevant du public, tout comme l'accessibilité numérique. Les 1,5 milliards d'euros, s'ils peuvent être considérés comme important, sont en réalité très peu au regard du chantier colossal qu'il reste à engager. Si l'annonce d'un décret sur l'accessibilité des lieux de travail est prévue d'ici juin, l'UNSA rappelle que cette promesse, déjà faite, n'a pas été suivie d'effet.

L'UNSA appelle depuis sa création à la réalisation effective de la société inclusive. Si les mesures détaillées par le Président de la République lors de cette CNH pourront y contribuer, elle demeure encore un horizon qui semble bien lointain.